



COMMUNIQUÉ DE PRESSE *Pour diffusion immédiate*

Vers une deuxième phase de contrôle des plantes exotiques envahissantes à Bécancour en 2022



Trois-Rivières, 30 novembre 2021 – Les travaux de contrôle de plantes exotiques envahissantes se sont achevés cet automne. Au total, 1537 m² ont été contrôlés par l'équipe du Comité ZIP Les Deux Rives. Le projet visait à éradiquer des colonies de phragmites ainsi qu'une colonie de renouée du Japon qui compromettent l'intégrité des milieux humides prioritaires dans la MRC de Bécancour aux abords du fleuve Saint-Laurent.

La réalisation de ce projet fait suite à un plan de lutte aux plantes exotiques envahissantes (PEE) élaboré en 2020 sur ce territoire et constitue la première phase de mise en œuvre sur deux secteurs ciblés. En effet, les travaux terrain effectués dans le cadre de la réalisation du plan de lutte avaient démontré l'existence de foyers de propagation de phragmite et de renouée aux abords de certains milieux humides prioritaires.



Ces deux plantes envahissantes se propagent à une vitesse impressionnante et compromettent de façon importante la biodiversité d'un milieu. Plusieurs études signalent l'importance des milieux humides riverains du Saint-Laurent dans la MRC de Bécancour. Les endroits envahis par le phragmite sont très denses et ne sont pas favorables à la nidification de certains oiseaux aquatiques. Également, le phragmite contribue à l'assèchement des milieux humides et nuit à la circulation de l'eau.

La deuxième phase des travaux se poursuivra l'an prochain, afin de s'assurer que le géotextile demeure en place et une plantation d'arbustes sera réalisée pour lutter contre ces plantes envahissantes.

La réalisation de ce projet a été possible grâce au Programme Affluents Maritime administré par le Fonds d'action Saint-Laurent et coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime provinciale et du [Programme](#) pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes de la [Fondation de la faune du Québec](#) en partenariat avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ([MELCC](#)).

– 30 –

À propos du Comité ZIP Les Deux Rives

Le [Comité ZIP Les Deux Rives](#) est un organisme de concertation qui a comme mission de réhabiliter et mettre en valeur le fleuve St-Laurent et son environnement au bénéfice des générations futures par :

- des solutions concertées avec tous les intervenants du milieu et les citoyens
- des actions concrètes de restauration de ses écosystèmes
- des conseils avisés et de l'éducation auprès des décideurs.

À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)

Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

Source :

Marc-Yvan Ranaud
Responsable des communications
Téléphone : 819-375-8699 poste 6
Courriel : myranaud@zip2r.org

Pour information :

Sophie Lacoursière
Coordonnatrice de projets
Téléphone : 819-375-8699 poste 2
Courriel : slacoursiere@zip2r.org